

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Incident technique à la station d'Avorbam : le bel exemple de Gab'Oil

DANS un communiqué paru dans L'Union, le marketeur Gab'Oil a annoncé qu'un dysfonctionnement d'un équipement de distribution a occasionné un déversement de carburant sur la piste suivi d'un rejet d'un faible volume d'hydrocarbures dans le caniveau public. Grâce à la mise en place de procédures d'urgence, l'incident a été totalement maîtrisé par l'entreprise. Un savoir-faire qui devrait faire école.

MSM
Libreville/Gabon

À la station-service d'Avorbam Gigi de Gab'Oil a procédé, le 17 novembre dernier, à un test de l'équipement de distribution des hydrocarbures, afin de boucler le processus de commissioning et en vue de sa prochaine inauguration. Malheureusement, au cours de ces opérations, et plus précisément à 19 h 50, un incident technique a été enregistré en raison du dysfonctionnement d'un équipement de distribu-

tion qui a occasionné un déversement de carburant sur la piste suivi d'un rejet d'un faible volume d'hydrocarbures dans le caniveau public.

Ce déversement a occasionné un certain nombre de désagréments pour les riverains immédiats de la station.

Interpellés par ces derniers, Gab'Oil, en raison du principe de précaution, indique avoir immédiatement cessé les opérations de ventes et procédé à des investigations approfondies. L'entreprise informe avoir ensuite diligencé des actions correctives afin de rassurer ses

clients.

Il s'agit, notamment, du curage du caniveau attenant, de la vidange du séparateur des hydrocarbures, de l'inspection de l'ensemble des équipements et le remplacement de ceux jugés défectueux. " Conformément à ses procédures internes soutenues par sa RSE, Gab'Oil a toujours lancé des consultations publiques avec les riverains des zones où sont prévues les constructions des stations afin d'installer un climat de confiance avec les riverains ", indique un responsable.

Outre l'information portée à la connaissance des autorités de tutelle, l'entreprise étatique a également sollicité la Direction générale des laboratoires du ministère du Pétrole afin d'effectuer des prélèvements tout au long du caniveau et de procéder à des analyses.

Il convient, cependant, de noter



Photo: AEE

La station Gab'Oil d'Akanda.

que cet incident technique n'est pas isolé dans l'industrie de l'aval pétrolier car plusieurs cas similaires ont déjà été enregistrés chez d'autres leaders locaux de distribution de produits pétroliers. Et cela, sans pour autant que ces derniers aient entrepris la moindre démarche visant à circonscrire le problème rapidement et à discuter avec les populations riveraines pour les rassurer.

" À ce titre, l'attitude citoyenne de la société Gab'Oil, dont la mission est d'appuyer l'action sociale de l'État, par la mise à disposition des populations urbaines et rurales des produits pétroliers, est donc à encourager et à soutenir dans le contexte actuel de la Transition qui prône l'élan patriotique ", souligne un acteur avisé du secteur de la distribution des produits pétroliers.

Produits pétroliers : les transporteurs locaux présentent leurs difficultés à la tutelle

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

FAISANT face à une concurrence jugée déloyale de la part des investisseurs étrangers, une délégation de l'Amicale des transporteurs terrestres des produits pétroliers (ATTPP) conduite par son président d'honneur Alain-Claude Kouakoua et sa présidente, Valérie Igoumou, a eu une séance de travail lundi dernier avec le ministre du Pétrole, Marcel Abéké. Au cours de cette réunion, ces derniers ont présenté à la tutelle les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Pourtant censé être une activité réservée aux acteurs locaux comme dans d'autres pays de la sous-région, le transport des produits pétroliers est aujourd'hui aux mains des étrangers. En effet, selon l'ATTPP, "les transporteurs terrestres des produits pétroliers font face à d'énormes difficultés à divers niveaux de leurs activités". Pour tenter d'inverser la courbe et avoir une prise en main de ce secteur d'activité par des sociétés



Photo: AN

Les membres de l'ATTPP au terme de leur réunion avec la tutelle.

appartenant à des autochtones, une mise à plat de toutes les problématiques dans le cadre d'un atelier avec tous les opérateurs concernés s'impose.

À cet effet, le ministre a assuré ses hôtes de sa totale disponibilité à les accompagner pour dynamiser ce secteur et favoriser l'éclosion des structures autochtones dans le transport terrestre des produits pétroliers. Si au Gabon, l'État subventionne à coups de milliards de francs les produits blancs pour les ménages, la vente de ceux-ci dans les pays voisins par les non-nationaux crée une importante perte financière.

Assurances/CIMA : le comité d'experts planche sur les dossiers

CNB
Libreville/Gabon

LA réunion du comité d'experts de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) se tient depuis le 27 novembre, et ce jusqu'au 8 décembre 2023 à Libreville. Instance consultative de la CIMA, ledit comité se tient annuellement de façon rotative dans un État membre, procède à l'examen des dossiers de l'institution d'assurance, en vue de donner son avis technique au secrétaire général de la Conférence. Ce, conformément aux dispositions de l'article 15 du traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les États africains depuis le 10 juillet 1992. La réunion de cette année à Libreville dirigée par Mamadou Deme, président du comité



Photo: CNB

Instantané de la réunion du comité d'experts à Libreville.

d'experts, s'inscrit donc dans le cadre de l'instruction des propositions et des dossiers qui seront soumis au Conseil des ministres en charge des assurances (CMA). Il est vrai que le comité d'experts prépare les travaux du Conseil des ministres et donne son avis, tel que prévu par l'article 50 alinéa 1er du traité. Cet avis est important en ce qu'il permet au Conseil des ministres d'arrêter le budget de la Conférence.

Cette réunion sera sanctionnée par des avis sur le programme d'activités et le projet de

rapport annuel à transmettre aux ministres en charge des assurances, relatif à la situation du secteur des assurances et l'activité de l'instance de régulation qu'est la CIMA.

Pour rappel, le comité d'experts de la CIMA est composé des experts désignés à raison d'un par membre du conseil, auxquels s'ajoutent le directeur général de l'Institut international des assurances, le directeur général de la CICA-RE et deux représentants de la Fédération des sociétés de droit national africaines (Fanaf).